

Le recyclage de nos déchets

DES EXEMPLES

Déchets issus des sacs jaunes



Produits issus du recyclage



Horaires de la déchetterie

Fermé les jours fériés	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	Fermé	14h00 - 19h00	Fermé	14h00 - 18h00
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00

Un doute, un renseignement... 2 numéros à retenir : Déchetterie : 02 47 56 56 65 • Service environnement : 02 47 29 81 81



Le Chêne Baudet • 37360 St Antoine du Rocher • Tél. 02 47 29 81 81



Sacs Jaunes et Compagnie !



Décembre 2001 • N°2

Les premiers comparatifs

Madama, Monsieur,

Depuis le 4 avril 2001, nous avons entamé la deuxième année de collecte sélective des déchets ménagers. Des comparatifs sont désormais possibles, des évolutions peuvent être appréciées notamment en mettant en parallèle les différents tonnages de chaque mois, chaque semaine et même chaque jour.

La mise en place de la collecte sélective des déchets permet de limiter de manière progressive et significative le tonnage des ordures ménagères (sacs traditionnels) collectées sur le territoire. Ainsi le stockage de ces déchets au centre d'enfouissement technique de Sarczy diminue.



En effet, entre avril et septembre 2000 (6 mois), 1 259 tonnes d'ordures ménagères provenant de notre territoire ont été enfouies à Sarczy contre 1 148 tonnes durant la même période en 2001. La différence est de 111 tonnes, soit une diminution du tonnage de près de 9%. Si cette tendance se poursuit dans les six prochains mois, c'est près de 210 tonnes de déchets ménagers en moins qui seront enfouies pour cette deuxième année de tri des déchets comparativement à l'année précédente. Le tonnage des ordures ménagères passerait ainsi de 222,6 kg/hab./an pour la première année à 203,3 kg/hab./an pour la deuxième année d'exploitation. Bravo, mais continuez...

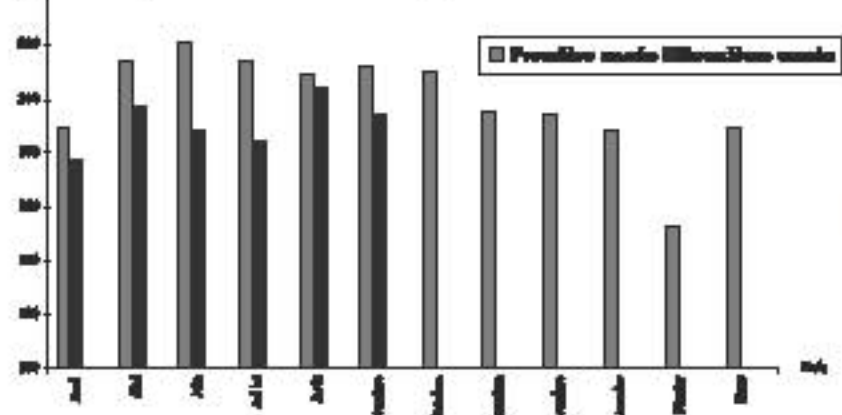
La Commission environnement

« Pour que le tri des déchets ne soit plus une contrainte, mais un geste naturel dans l'intérêt de tous. »

ORDURES MÉNAGÈRES

Évolution du tonnage des ordures ménagères entre avril 2000 et septembre 2001

On remarque une diminution de 9% du tonnage d'ordures ménagères pour les six premiers mois de la deuxième année de collecte sélective. La base du tonnage d'ordures ménagères constitue avant de déchets qui sont recyclés donc valorisés et non plus enfouis.



Crédit : Impression : Gâtine Chotelles • 100 000 00 00 00 • Impression par papier recyclé • Illustration : J. J. J.

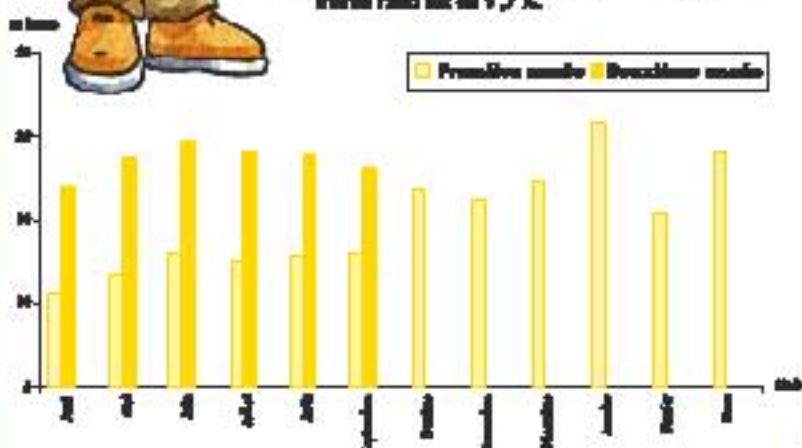
Evolution des tonnages des emballages ménagers entre avril 2000 et septembre 2001

On remarque une augmentation de 80 % du tonnage des emballages ménagers à recycler pour les six premiers mois de la deuxième année de collecte sélective.

Contrairement aux ordres ménagers, le contenu des sacs jaunes a quant à lui largement augmenté. En effet, entre avril et septembre 2000 (6 mois), les emballages ménagers à recycler (contenus des sacs jaunes) représentaient 73 tonnes alors que durant cette même période en 2001, c'est plus de 111 tonnes collectées. La différence est de 38 tonnes soit une augmentation de tonnage de plus de 50 %.

En poursuivant ses efforts, c'est plus de 220 tonnes d'emballages à recycler qui pourraient être collectés durant cette deuxième année contre 178 tonnes l'année précédente. On pourrait ainsi atteindre 14,6 kg/hab./an pour la première année de collecte sélective à 28,7 kg/hab./an pour la seconde année.

Durant la première année de collecte sélective, les emballages à recycler représentaient en moyenne 7,4 % du tonnage des ordres ménagers, les 6 mois suivants ce même ratio est de 9,7 %.



Des efforts peuvent encore être réalisés pour les journaux, magazines, prospectus et papiers de bureau...

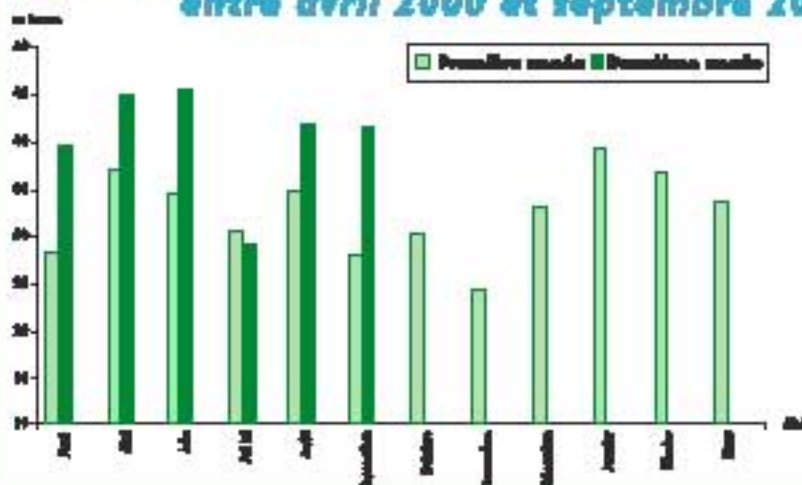
Contrairement au tonnage des ordres ménagers et des emballages ménagers, celui des journaux, magazines, prospectus a peu varié depuis le début de la mise en place de la collecte sélective.

Le fait de devoir les attacher, peut constituer un frein pour certains. C'est pourquoi, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à utiliser également la cassettes verte les semaines impaires pour y déposer vos journaux, magazines et prospectus, en s'assurant qu'il ne s'envoient pas.

Ces déchets représentent moins de 1 kg/hab./an, ce qui est peu, compte tenu du poids de ces déchets.



Evolution des tonnages du verre entre avril 2000 et septembre 2001



On remarque une forte augmentation du tonnage de verre collecté.

Entre le 1er avril et le 31 septembre 2000, 183 tonnes ont été collectées contre 202 tonnes durant la même période en 2001. Le tonnage de verre a donc progressé de 25 % après 1 an et demi de collecte sélective.

Ce n'est plus 26 kg/hab./an qui sont collectés mais une tonne de 45 kg/hab./an en 2001.

Répartition de 10 kg de déchets ménagers contenus dans les sacs jaunes sur le territoire de Gâtine et Choisilles en 2001

Cette répartition tient compte des erreurs de tri.



QUELQUES CONSEILS POUR FAIRE ENCORE MEILLEUR

- Ne pas mélanger les sacs jaunes** destinés pour faire votre tri. Ces sacs sont destinés aux déchets de votre maison. L'utilisation d'autres sacs, même leurs ressemblent, pose des problèmes : confusion lors de la collecte, et des problèmes techniques sur la chaîne de tri.
- Ne pas sortir votre cassettes verte** régulièrement. Les semaines impaires, elle peut également servir à y déposer vos journaux, magazines, prospectus.
- Les bouteilles d'huile en plastique et les boîtes à boîtes d'huile en verre et les boîtes à soupe en carton** sont recyclés. Ce sont des exemples parmi tant d'autres...
- Ne pas hésiter à rester alimentaires** dans les boîtes de conserve, cependant il est interdit de les laisser en place ou de retirer les débris. En effet, il suffit de retirer le plus gros des déchets avec un couvercle, les boîtes seront bien sûr lavées au cours du recyclage.
- Le 31 octobre 2001, plus de 350 composteurs** ont été mis à disposition des foyers du territoire de Gâtine et Choisilles. 3 % des foyers ont ainsi équipés et triés leurs déchets fermentescibles (épaves, fruits et légumes salés, marc de café...) ce qui contribue ainsi à diminuer le poids des ordres ménagers, tout en produisant du compost.